

CARTE BANCAIRE

FACTURE N° CA25010088 DU 16/01/2025



A0000000421010
CB
LE 16/01/25 A 09:10:35
CM QUARTZ CAHORS 46
SAINT-DENIS-CA
7711006
30003
38975526500011
#####9797
D07D3C5943B35511
501 000001 92
C @
NO AUTO: 015647
MONTANT:

21.21.06

Page 1/1

M. HEDOU WILLIAM

46250 GINDOU

15,82 EUR

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER

er	Produit	Prix Transp	Prix Produit	Remis e	Poids / Qté	Unit é	Prix Un HT	Montant HT
	MEL GRAVE RECONSTITUÉE CE AC		21,90	15 00 %	0,700	TO	18,61	13,03
	Eco Contribution 0 22€ HT / T				0,700		0,22	0,15

Poids Total : 0,700 T

Condition de Paiement : CARTE BLEU

Date d'échéance : 16/01/2025

Taux TVA	Montant HT	Montant TVA	Net à payer
20,00 %	13,18	2,64	15,82
Total	13,18	2,64	15,82 €

Si la facture n'est pas réglée au comptant, la remise sera refacturée.

IBAN : FR76 1313 5000 8008 0004 2571507 BIC : CEPAFRPP313 CAISSE D'EPARGNE
IBAN : FR76 3000 3034 1400 0200 0736 311 BIC : SOGEFRPP SG COURTOIS

Nos concassés calcaires 4/20 et 10/20 produit à Crayssac sont conformes à la norme NF EN 12620/A1.
Les sables HP 0/2 et HP 0/4 produits à Saint Denis Catus sont conformes aux normes NF EN 12620/A1 et NF EN 13139.
Nos graviers 2/5.6, 2/8, 6/12, 4/20 et 10/20 ainsi que la grave reconstituée 0/16 produits à Saint Denis Catus sont conformes à la norme NF EN 12620/A1.

Frais fixes de facturation. Pour tout paiement après la date d'échéance une indemnité forfaitaire de 40 euros sera appliquée. En cas de litige, seul le tribunal de Cahors est compétent.
Le non paiement de la facture à sa date entraînera de plein droit une clause pénale de 8% à la charge du débiteur.

payé avec carte perso